

Inauguration d'une nouvelle chaire LEST / Iméra sur les mondes du travail  
Launch of a new LEST / Iméra Chair on the Worlds of Labour



## Conditions de la candidature & de résidence

L'[Institut des sciences humaines et sociales du CNRS \(InSHS\)](#) et l'IMÉRA s'associent pour proposer une chaire sur « Les mondes du travail ». Le bénéficiaire développera sa recherche en collaboration avec le LEST (Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail – UMR7317 CNRS-AMU). Pour l'InSHS cette chaire s'inscrit dans une action de structuration d'un programme national dédié au travail comme objet de recherche en sciences humaines et sociales.

Le [LEST](#) (Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail – UMR7317) est un laboratoire promouvant les recherches d'excellence sur les dynamiques du travail, de l'emploi, de la professionnalisation et des organisations qui les soutiennent. Le LEST est une unité de recherche dont la grammaire scientifique s'appuie sur la fertilisation interdisciplinaire des sciences sociales du travail, la comparaison internationale, le pluralisme méthodologique et la diversité des approches théoriques. Fondé au sein du CNRS en 1969 et soutenu, depuis 2000 par la double tutelle du CNRS et d'Aix-Marseille Université, le LEST compte dans ses rangs plus d'une centaine de membres incluant chercheurs du CNRS, enseignants-chercheurs, ingénieurs et techniciens de la recherche, doctorants et chercheurs contractuels. Bi-disciplinaire à sa création, l'unité réunit des chercheurs de 7 disciplines scientifiques en sciences humaines et sociales (sociologie, économie, sciences de gestion, droit, science politique, sciences du langage, géographie-aménagement) réunis autour de l'analyse du travail et de ses mondes comme révélateur des dynamiques sociales contemporaines.

L'IMÉRA est l'institut d'études avancées d'[Aix-Marseille Université](#), membre du [RFIEA](#) (Réseau Français des Instituts d'Etudes Avancées) au niveau national, de [NETIAS](#) (Network of European Institutes for Advanced Study) au niveau européen et d'[UBIAS](#) (University-Based Institutes for Advanced Study) au niveau mondial. Chaque année, l'institut accueille une vingtaine d'artistes et de scientifiques de toutes les disciplines, sélectionnés à l'issue d'une procédure d'évaluation aux normes internationales les plus strictes, avec présélection des dossiers et évaluations externes. L'IMÉRA promeut les approches interdisciplinaires expérimentales innovantes dans tous les domaines du savoir. L'activité de recherche au sein de l'institut est articulée autour de quatre programmes thématiques : [Arts et sciences : savoirs indisciplinés](#) ; [Explorations interdisciplinaires](#) ; [Méditerranée](#) ; [Utopies nécessaires](#).

La chaire LEST/IMÉRA "Les mondes du travail" est ouverte aux chercheurs dont les recherches s'adressent aux sciences sociales du travail (sociologie, économie, science politique, sciences de gestion, droit, histoire, géographie, anthropologie, philosophie, psychologie, etc.).

Cette chaire a pour ambition de promouvoir des recherches d'excellence relatives aux enjeux concernant les mondes du travail auxquels les sociétés sont confrontées (évolutions contemporaines du rapport des individus et de la société au travail, lien entre travail et subjectivités, innovations et expérimentations liées au sens du travail et à son organisation, numérique et travail, migrations et travail, gestion des risques dans les organisations de travail, insertion professionnelle des jeunes et des moins jeunes, etc.).

Tous les projets de recherche seront considérés, et en particulier ceux qui témoignent d'une certaine prise de risque pour démarrer un projet particulièrement innovant en lien avec le programme thématique des [Utopies nécessaires](#) dans lequel s'inscrit cette chaire ainsi que des projets visant la rédaction d'un ouvrage de synthèse, l'animation et la médiation de la réflexion scientifique sur les mondes du travail (organisation de colloque, séminaire) et le soutien à la formation doctorale.

Le titulaire de la chaire sera invité à interagir avec [ArTLib – Atelier de recherche Travail et Libertés](#) – créé en 2019 à l'Iméra. Il s'agit d'un collectif interdisciplinaire et international qui vise à discuter et diffuser des idées et des pratiques liées aux transformations profondes du travail et à leurs effets dans la sphère des libertés et des utopies personnelles et collectives.

Les candidatures seront sélectionnées au regard de l'excellence et de la prise de risque scientifique et/ou méthodologique ainsi que de la dimension interdisciplinaire du projet proposé.

## Calendrier

**Date limite de candidature : 7 décembre 2022, à 13h (heure française)**

Durée de la résidence : 10 mois (de préférence)

Période de résidence : du 04.09.2023 au 05.07.2024

Publication des résultats : début février 2023

## Conditions d'éligibilité

Les candidatures sont ouvertes aux chercheurs confirmés et de renommée internationale dont les travaux s'inscrivent dans une perspective interdisciplinaire, comportent une prise de risque scientifique en lien avec le programme thématique des « Utopies nécessaires » dans lequel s'inscrit cette chaire et possèdent ou sont disposés à nouer une relation forte de collaboration avec le LEST.

Sont éligibles les candidats réunissant ces 4 conditions :

- Ne pas avoir résidé en France plus de 12 mois dans les trois années précédant l'appel à candidatures.
- Être titulaire d'un doctorat ou d'un Ph.D.
- Disposer d'un contrat de travail (permanent ou non) dans une université ou un établissement de recherche étranger pendant la résidence.
- Avoir une excellence scientifique avérée dans l'un des domaines de recherche lié au développement durable.

**Autres conditions relatives à l'intégration du candidat dans la communauté intellectuelle de l'IMÉRA et ses éventuelles relations antérieures avec l'IMÉRA**

- Compétences linguistiques en anglais et en français : les résidents doivent pouvoir comprendre les deux langues à l'oral et à l'écrit (connaissance passive) et en maîtriser au moins une à l'oral et à l'écrit (connaissance active).
- Collégialité : Les candidats s'engagent à participer aux activités prévues avec les autres résidents et l'équipe scientifique de l'IMÉRA. Le Community Building Seminar (CBS) est en ce sens l'une des activités centrales, qui se tient chaque semaine (habituellement le jeudi matin). Le temps d'investissement équivaut à une journée par semaine au total.
- Anciens résidents : Les candidats, qui sont d'anciens résidents de l'IMÉRA, peuvent déposer une nouvelle demande minimum 5 ans après leur premier séjour de recherche.

### **Rémunération et hébergement**

Le titulaire de la Chaire perçoit une indemnité mensuelle de 3000 euros.

Il bénéficie également d'une prise en charge des frais de voyage et d'un hébergement gratuit sur le site de l'IMÉRA.

### **Conditions d'accueil du résident**

#### **Hébergement**

Sauf exception, les résidents seront logés dans l'un des quatorze appartements de l'IMÉRA, situés dans le parc Longchamp, au centre de Marseille.

L'attribution des logements est du seul ressort de l'IMÉRA, qui s'efforce d'accommoder au mieux tous les résidents. A cet effet, le candidat doit indiquer sa configuration familiale dès le dépôt du dossier de candidature.

#### **Transport**

L'IMÉRA prend en charge le voyage aller-retour du seul résident entre Marseille et son lieu de résidence habituel.

#### **Moyens de recherche**

Les résidents bénéficient du soutien de l'équipe de l'IMÉRA, qui facilite les conditions de leur séjour et l'organisation de leurs activités dans la limite des ressources financières disponibles. Celles-ci se rattachent normalement au thème de leur programme mais peuvent aussi être transversales à d'autres programmes. Dans ce contexte, l'IMÉRA aide les résidents à établir de nouveaux contacts avec l'environnement scientifique et culturel de la région d'Aix-Marseille.

#### **Engagements du résident**

Le résident de l'IMÉRA s'engage à accepter l'ensemble des principes et des règles de vie figurant dans [la charte de l'institut](#).

#### **Candidature**

Le dossier à soumettre en ligne est constitué des pièces suivantes :

- Le formulaire de candidature dûment rempli.
- Un curriculum vitae incluant une liste de publications.
- Une présentation du projet de recherche (max 5 pages) suivie d'une bibliographie sélective.



- Télécharger au moins une lettre de soutien d'un chercheur ou enseignant-chercheur d'Aix-Marseille Université OU une lettre de motivation expliquant clairement l'intérêt pour le candidat à interagir avec des laboratoires d'Aix-Marseille Université et à mener un projet depuis Aix-Marseille.

Le dossier complet est à envoyer à Constance Moréteau, coordinatrice scientifique de l'IMÉRA : [constance.moreteau@univ-amu.fr](mailto:constance.moreteau@univ-amu.fr)

Pour toute question scientifique relative à cet appel, merci de vous adresser à Enrico Donaggio, directeur scientifique de l'IMÉRA et directeur du programme « Utopies nécessaires » : [enrico.donaggio@univ-amu.fr](mailto:enrico.donaggio@univ-amu.fr)

Pour toute question plus générale relative à cet appel, merci de vous adresser à Constance Moréteau.